



MAIRIE  
DE  
**FERMANVILLE**

## CONSEIL MUNICIPAL

### LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES ET APPROUVEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE SA SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Légalement convoqué le conseil municipal s'est réuni le 30 avril 2026 à 18h30 en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard RAOULT, Maire.

Il a examiné les points suivants :

N°	N° de la délibération	POINT ÉVOQUE	DÉCISION
1	D2026-30	Désignation d'un( e ) secrétaire de séance	Approuvé par 13 voix pour
2	D2026-31	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 avril 2026	Approuvé par 13 voix pour
3	D2026-32	Demande d'avis des communes sur PLUi arrêté	Approuvé par 13 voix pour / une abstention
4	D2026-33	Suppression de la délibération D2017/34/51 relative à la déclaration préalable à l'édification des clôtures	Approuvé à l'unanimité
5	D2026-34	Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	Approuvé à l'unanimité
6	D2026-35	Désignation des délégués de la Commission de Contrôle des Listes Electorales	Approuvé à l'unanimité
7	D2026-36	Désignation d'un représentant supplémentaire au SDEM	Approuvé à l'unanimité
8	D2026-37	Désignation de deux représentants au Conseil Portuaire des Ports du Val de Saire	Approuvé à l'unanimité
9	D2026-38	Tirage au sort des jurés d'assises de l'année 2027	Approuvé à l'unanimité
10	D2026-39	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables	Approuvé à l'unanimité

Liste affichée et mise en ligne conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Bernard RAOULT

Mairie, 5 la Heugue 50840 FERMANVILLE  
☎ 02.33.88.56.66 ✉ [mairie@fermanville.fr](mailto:mairie@fermanville.fr)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi de 9 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h